



# COMMUNE DE CARS

## **Compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le dix juillet à

A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

**PRESENTS (7):** MM. ZORRILLA, DELOMIER Etienne, DURAND, Mmes ARIAS, RUIZ, BERTHAULT, DELAUGE

**POUVOIR (6):** M. SEVIN à M. ZORRILLA  
 Mme FARGES à Mme ARIAS  
 Mme BOUCAUD à Mme BERTHAULT  
 M. CARREAU à Mme DELAUGE  
 M. DELOMIER Matthieu à M. DELOMIER Etienne  
 Mme FREDAGUE à M. DURAND

**ABSENTS (2):** M. GIRAUD, Mme LE THOËR

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme DELAUGE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le choix de Mme DELAUGE comme secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du jeudi 25 juin 2020 est accepté à l'unanimité.

# **ORDRE DU JOUR**

## **Délibération pour la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs**

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral du 02 juillet 2020 fixant le mode de scrutin, le nombre de délégués et suppléant pour la commune de CARS

Vu les articles L.283 à 293 du code électoral ;

Vu les articles R.137 et suivants du code électoral ;

Considérant que les délégués sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Considérant que les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Considérant qu'il y a lieu de composer un bureau électoral présidé par le Maire. Il comprend en outre :

- les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin,
- les deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Le bureau est ainsi composé comme suit :

Monsieur ZORRILLA Xavier, Maire, Président ;

Madame DELAUGE Nicole, secrétaire

1 Liste de candidats a été déposée avant l'ouverture du scrutin

Est candidat :

- liste présentée par M. ZORRILLA Xavier

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, il est procédé au dépouillement du vote sous le contrôle du bureau électoral. Les résultats sont proclamés.

Est élu à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel :

- liste présentée par M. ZORRILLA Xavier

13 Suffrages obtenus soit 3 mandat de délégués et 3 mandats de suppléants

Sont élus délégués : M.ZORRILLA Xavier  
Mme ARIAS Dominique  
M. DELOMIER Etienne

Sont élus délégués suppléants : M. SEVIN Philippe  
Mme FARGES Dominique  
M. DELOMIER Mathieu

**Informations :** Sans

**Questions diverses :** Sans

**La séance est levée à 20 H 15**

\*\*\*\*\*